

Cas de Covid-19 dans une école à Caen : « Des fautes morales ont été commises » selon le syndicat Sud

Sud Éducation Calvados dénonce le manque d'informations à destination des parents après qu'une agente de l'école de La Haie-Vigné, à Caen, a été testée positive au Covid-19, mercredi 20 mai 2020. Le syndicat réclame la fermeture des écoles au nom « du principe de précaution ».



Un cas a été découvert dans une école de Caen. | ARCHIVES OUEST-FRANCE/PHILIPPE RENAULT

[Afficher le diaporama](#)

« Hier matin, c'est par voie de presse qu'une partie des parents d'élèves de l'école de la Haie-Vigné et nous-même avons appris que le 20 mai 2020, [une agente de la Ville travaillant auprès des enfants a été testée positive au coronavirus](#), dénonce le syndicat Sud Éducation Calvados dans un communiqué. Cette personne, ses proches, ainsi que les enfants et adultes qui ont pu être en contact avec elle ont été placés en quatorzaine à leur domicile. [La mise en quatorzaine est la plus faible des mesures](#) préconisées dans le protocole sanitaire national, puisque celles-ci peuvent aller jusqu'à la fermeture de l'école. »

Et de poursuivre : « L'urgence, c'est de mettre tout le monde à l'abri. Tout de suite. [...] Les parents ont été informés de la mise en place de cellules d'écoute. Mais en cette période de week-end prolongé, les services concernés sont tout simplement injoignables ou presque. Voilà [comment le Rectorat, la Préfecture et la Ville](#) traitent les personnels, les parents et leurs enfants. Si ces actions ne sont pas illégales, ce sont bien des fautes morales, ils en portent l'entière responsabilité. » Et de réclamer enfin la « fermeture immédiate de tous les écoles ».